

Bilan de la lutte contre la fraude et le travail illégal

En 2023, au niveau national, la MSA a détecté 51.8 M€ de fraudes contre 34,4 M€ en 2022, avec une fraude détectée en prestations de 21.3 M€ contre 15,9 M€ en 2022 et une fraude détectée en cotisations et travail dissimulé de 30,02 M€ contre 18,5 M€ en 2022.

La lutte contre la fraude et le travail illégal fait partie intégrante des actions de la MSA.

Elle a pour objectifs de :

- garantir, aux assurés et cotisants, l'ensemble des droits auxquels ils peuvent prétendre,
- servir le juste droit et juste le droit,
- veiller au respect des devoirs de chacun.

Les sanctions encourues en cas de fraude varient selon la gravité des faits : avertissement, pénalités financières, dépôts de plainte (amende financière, peine d'emprisonnement, interdiction d'exercer...).

Domaine des prestations

Au niveau national, le montant de la fraude aux prestations détectée représente 21,34 M€.

La hausse significative par rapport à l'année précédente provient des branches :

- ① - Retraite : 7,4 M€ contre 3,7 M€ en 2022 → + 99 %
- ② - Famille : 7,1 M€ contre 6,3 M€ en 2022 → + 12 %
- ③ - Santé/Invalidité : 6,8 M€ contre 5,9 M€ en 2022 → + 17 %

→ À noter

En 2023, forte augmentation du préjudice pour la branche retraite avec 7.4 M€ contre 3.7 M€ en 2022.

Au niveau MSA MPN, le montant de la fraude détectée aux prestations s'élève à 629 209 euros.

Domaine Prestations	Montant en €	
	National	MPN
Famille	7 054 638	177 939
Retraite	7 430 707	136 171
Santé / Invalidité	6 849 718	315 099
Total prestations	21 335 063	629 209

Domaine des cotisations et du travail illégal

En 2023, le montant de la fraude aux cotisations et au travail illégal et dissimulé s'élève à :

- 30,02 millions d'euros au niveau national (+ 62 % par rapport à 2022)
- 1,03 millions euros en MSA Midi-Pyrénées Nord

Domaine Cotisations et Travail illégal	Montant en €	
	National	MPN
Cotisations	4 731 223	219 807
Travail illégal	25 287 203	812 232
Total Cotisations et Travail illégal	30 018 426	1 032 039

Les résultats obtenus sont le fruit :

- de la mobilisation du réseau des 35 MSA,
- des actions de contrôle et de détection de la fraude mises en place.

Suivez-nous sur mpn.msa.fr

